

BASE DE LOISIRS DE JABLINES

Jablines-Annet - 77450 Jablines - Seine et Marne

Avec G.P.S. ► Nos coordonnées sont les suivantes: Latitude: 48.9107152 / Longitude: 2.7306092



Parking P2 pour les Cars et Mini- Bus

Parking P3a et P3b pour les voitures en fonction des places disponibles.



Fédération Sportive et Gymnique du Travail
 14 - 16 rue Scandicci
 93508 Pantin cedex
 Tel : 01 49 42 23 19 Fax : 01 49 42 23 60
 Mail : accueil@fsgt.org

FSGT93
 16, avenue Paul Eluard 93000 Bobigny
 Tel : 01 48 31 12 59
 Fax : 01 48 32 99 13
 Mail : fsgt93@wanadoo.fr

FSGT 77 NORD
 ZA Jean-Pierre Plicque
 42 - 43 rue Jean-Pierre Plicque
 77124 VILLENY
 01.64.35.16.63
 fsgt77nord@free.fr

Championnat de France FSGT Cross country

28 février 2016, base régionale de loisirs de Jablines

Edito Base Régionale de loisirs Jablines-Annet

Située dans une boucle de La Marne, à 40 kilomètres à l'est de Paris, l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet est un écrin de verdure intelligemment aménagé pour l'accueil des franciliens friands de détente et de loisirs, tout comme les adeptes de la nature.

Localisé en pleine campagne, ce paradis des loisirs est aussi un site naturel protégé qui contribue au développement et à la protection d'une faune et d'une flore tout à fait exceptionnelles. Sur ce site classé NATURA 2000, le CORIF (Centre d'Ornithologie d'Île de France) a recensé plusieurs espèces protégées extrêmement rares en Ile-de-France.

Cette Ile de loisirs qui est située sur deux communes (Jablines et Annet-sur-Marne) s'étend sur environ 500 hectares, ce qui la place au deuxième rang des plus grandes bases de loisirs d'Ile-de-France. Elle est constituée de 12 lacs ou plans d'eau, dont le plus grand atteint 83 hectares.

Au fil des années, différentes animations d'envergure nationale et internationale sont organisées sur cet espace privilégié. Ainsi, la SPARTAN RACE avec ces 8000 participants en 2015, le Triathlon Nature National, le Cyclocross International, la Coupe de France de Natation en Eau Libre et bien d'autres événements animent l'Ile de Loisirs.

C'est avec la plus grande joie que nous accueillons le Championnat de France de cross FSGT 2016 et nous souhaitons aux participants beaucoup de plaisir et qu'ils conservent un excellent souvenir de leur passage à Jablines-Annet.

Sportivement vôtre,

Le Président

Jean-Michel BARAT

Championnat de France FSGT Cross country

28 février 2016, base régionale de loisirs de Jablines

Edito Comité FSGT de Seine-Saint-Denis

Le comité départemental FSGT 93 s'est engagé à aider, soutenir, renforcer, valoriser la pratique de compétition FSGT. Une des priorités est de créer les conditions pour que chacun puisse atteindre le meilleur niveau possible.

Depuis maintenant quatre ans, le comité FSGT 93 organise la Soirée des champions, qui récompense les sportifs les plus performants dans toutes les activités de compétition du comité. Cette soirée de gala met chaque année à l'honneur plus de 50 sportifs issus de toute la Seine-Saint-Denis dans 12 disciplines différentes, sous l'œil attentif des bénévoles, dirigeants des clubs, partenaires institutionnels (Conseil départemental, CDOS, élus des villes) et les parrains sportifs de haut niveau. Des colloques autour de la compétition, de la performance et des formations d'entraîneurs sont également organisés chaque année.

Même s'il est de tradition d'accueillir en Seine-Saint-Denis des épreuves fédérales, les championnats de France FSGT de cross c'est surtout organiser une compétition importante et qui s'inscrit dans la démarche engagée.

Nous savons d'ores et déjà que ce championnat de France FSGT de cross country sera un grand cru pour plusieurs raisons : accueilli sur le superbe site de la base régionale de loisirs de Jablines-Annet avec des parcours relevés, organisé par la commission départementale d'athlétisme FSGT 93, dont l'expertise et l'expérience en matière d'organisation de compétition d'athlétisme n'est plus à prouver et est à souligner, et enfin avec de nombreux participants de tous âges et de tous niveaux attendus compte tenu de la bonne santé et du dynamisme de l'athlétisme FSGT !

Merci à tous les bénévoles et à tous ceux qui vont œuvrer à l'accueil et l'organisation de cette épreuve.

Pleine réussite à tous les participants.

Que le sport humaniste et populaire en sorte grandit.

La coprésidence FSGT 93

Corinne PERATOU – Jean Paul HATTERER – Clément RÉMOND

Championnat de France FSGT Cross country

28 février 2016, base régionale de loisirs de Jablines

Edito Comité FSGT de Seine et Marne Nord

C'est avec un immense plaisir que le Comité départemental FSGT de Seine et Marne Nord accueille pour la première fois le Championnat de France FSGT de Cross Country sur la base de loisirs de Jablines.

Que ce championnat soit le reflet de vos ambitions, qu'il soit l'occasion d'une rencontre amicale et conviviale dans le respect de chacun.

Nous savons que tous les bénévoles vont réserver le meilleur accueil possible à tous les participants.

Souhaitons beaucoup de réussite sportive à tous les compétiteurs.

A toutes et tous, bon championnat !

La coprésidence FSGT 77 Nord

Alexandra MORIN et Virginie FERREIRA

Championnat de France FSGT Cross country

28 février 2016, base régionale de loisirs de Jablines

Edito de la Commission départementale d'athlétisme FSGT 93

Bienvenue à Jablines !

Vivant dans le département du 93 depuis toujours, en tant que purs représentants d'île de France, nous sommes heureux, au nom de la commission départementale d'athlétisme FSGT de Seine-Saint-Denis, de pouvoir vous accueillir cette année en région parisienne.

Pratiquant l'athlétisme depuis notre tendre enfance et en tant qu'amateur de cross country, nous avons été enchantés de pouvoir, cette année pour la première fois, participer à l'organisation d'un cross, d'autant plus le championnat de France FSGT.

Nous avons essayé autant que possible de faire de cette compétition un vrai cross, vallonné mais avec de nombreuses relances pour garder le plaisir de courir à une bonne allure.

Nous espérons donc que le parcours sera à votre goût et que tous les athlètes y trouveront le même plaisir à le courir que nous avons eu à le préparer.

Bon courage à tous et à toutes. Bon spectacle à tous les accompagnateurs.

Pour la commission départementale d'athlétisme FSGT 93
Bérénice Cadéron du club de Stains, 93, membre de la CFAA.
Ronand Cartier du club d'ABDO, 93, membre de la CFAA.

Championnat de France FSGT Cross country

28 février 2016, base régionale de loisirs de Jablines

RESTAURATION

Une buvette avec sandwiches et boissons sera à la disposition de tous.

MOYENS D'ACCES

Des navettes seront organisées comme suit de la gare RER de Roissy jusqu'à votre hébergement ou de la gare RER Marne La Vallée jusqu'à votre hébergement :

Samedi après midi RER / Hébergement

Dimanche matin Hébergement / Jabelines

Dimanche après-midi Jabelines / RER

Un membre de la commission départementale athlétisme FSGT 93 sera présent dans le car pour vous accueillir.

GPS ➤ Latitude 48.9107152 / Longitude 2.7306092



DISTANCES ENTRE LES VILLES		
JABLINES ►	BORDEAUX	630 KM
	CLERMONT-FERRAND	460 KM
	COLMAR	475 KM
	LE MANS	245 KM
	LILLE	230 KM
	LYON	500 KM
	MARSEILLE	800 KM
	PARIS	45 KM
	RENNES	385 KM
	ROUEN	175 KM



Par la Route:



- A4 puis A104 sortie Meaux-Jablines

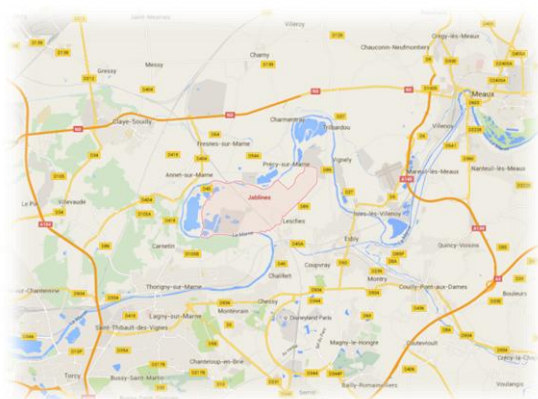
- A1/A3, sortie Soissons puis A104 direction Marne-la-Vallée, sortie Claye-Souilly

- RN3, sortie Jablines

Avec G.P.S.:

Nos coordonnées sont les suivantes:

Latitude: 48.9107152 / Longitude: 2.7306092



Par le train:



Ligne Paris Est – Meaux, gare Lagny-Thorigny, puis bus N°Ligne 15 (descendre Arrêt Rigaudin à Annet-sur-Marne hors-saison.

En saison, mise en place d'un arrêt provisoire à l'Île de Loisirs).

Pour plus d'informations au sujet des horaires des bus:<http://www.buspeps.fr>.

Bureau d'information :

Gare Routière de Lagny sur Marne de 8H à 12H & de 14H à 18H (17H le vendredi)

Tél. 01 60 07 94 70

Par le RER:



Ligne A, station Chessy / Marne-la-Vallée, puis bus N°Ligne 24 (descendre Arrêt Base de Loisirs).

Pour plus d'informations au sujet des horaires des bus:<http://www.buspeps.fr>.

Bureau d'information : Gare Routière de Lagny sur Marne de 8H à 12H & de 14H à 18H (17H le vendredi)

Tél. 01 60 07 94 70

HEBERGEMENTS



Île de Loisirs de Jablines-Annet
77450 Jablines
contact@jablines-annet.iledeloisirs.fr
01 60 26 04 31



Hébergements sur place en chambres pour groupes

En dortoirs (chambre de 2 à 4 lits avec sanitaires collectifs)

►Chambres de 2 lits

25 €

►Chambres de 4 lits

50 €

Chambres confort (avec sanitaire privés)

Chambres de 2 lits

30 €

Parure de draps fournie.

Restauration assurée en Cafétéria (pas de gestion libre possible).

N'oubliez pas votre linge de toilette !



Merci de prendre contact directement avec le gestionnaire :

Pour en savoir plus ...



Courriel : sports@jablines-annet.iledeloisirs.fr

Tél : 01 60 26 04 31 (**Marina**)

Possibilité également de repas le samedi soir: entrée, pasta party, dessert, boisson.

14 €

Petit déjeuner:

7 €



HOTELS

► **Première Classe Meaux Nanteuil Les Meaux**

21 Avenue De La Foulée - ZA De Nanteuil, 77100 Nanteuil-lès-Meaux, France

Téléphone : 01 60 23 04 80



8.5 KM ► JABLINES

► **Campanile Meaux Sud Nanteuil Les Meaux**

23 Avenue De La Foulée, 77100 Nanteuil-lès-Meaux, France

Téléphone : 01 60 23 99 77



8.6 KM ► JABLINES

► **ibis budget Marne la Vallée**

33, Avenue St Germain des Noyers, 77400 Saint-Thibault-des-Vignes, France

Téléphone : 01 64 02 02 44



9.1 KM ► JABLINES

► **Hôtel balladins Esbly / Marne-La-Vallée**

4 Route de Vignely / Rue Pierre Tourneville, 77450 Isles-lès-Villenoy, France

Téléphone : 01 60 04 42 42



3.6 KM ► JABLINES

► **Fast Hotel**

Adresse : 2, rue Ernest Sarron, 77410 Claye-Souilly

Téléphone : 01 60 27 90 90



8.4 KM ► JABLINES

► **Villa Bellagio Marne la Vallée**

Adresse : 39 Boulevard de Lagny, 77600 Marne la Vallée

Téléphone : 01 64 76 06 06



9.8 KM ► JABLINES

► **Hôtel Akena**

Adresse : 2B Rue Ernest Sarron, 77410 Claye-Souilly

Téléphone : 01 60 26 89 89



8.4 KM ► JABLINES

► **Comfort Hotel Lagny Marne La Vallée**

Adresse : 21 Rue Jacquard, 77400 Lagny-sur-Marne

Téléphone : 01 64 30 44 88



7.4 KM ► JABLINES

HORAIRES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT DE CROSS COUNTRY
DIMANCHE 28 FEVRIER 2016
BASE DE LOISIRS - JABLINES

9 h 30	Ouverture du secrétariat	
10 h 30	Minimes féminines Départ + 1 petite + point A jusqu'à l'arrivée	2 200 m
10 h 50	Minimes masculins + Cadettes féminines Départ + 2 petites + point A jusqu'à l'arrivée	3 250 m
11 h 15	Vétérans 3 - 4 - 5 masculins Départ + 2 moyennes + point A jusqu'à l'arrivée	5 710 m
11 h 50	Vétérans 2 masculins Départ + 1 moyenne + 1 grande + point A jusqu'à l'arrivée	6 700 m
12 h 30	Protocole - Vin d'Honneur	
13 h 00	Cadets hommes + Juniores et Vétérans 2 - 3 - 4 - 5 féminines Départ + 1 moyenne + point A jusqu'à l'arrivée	3 430 m
13 h 30	Vétérans 1 masculins Départ + 1 petite + 1 moyenne + 1 grande + point A jusqu'à l'arrivée	7 750 m
14 h 15	Seniores 1 - 2 et Vétérans 1 féminines + Juniors masculins Départ + 1 grande + point A jusqu'à l'arrivée	4 420 m
14 h 50	Séniors 1 - 2 masculins Départ +1 petite boucle + 2 grandes + point A jusqu'à l'arrivée	8 740 m
15 h 40	Fin des épreuves	

Petite boucle (Verte 1 050 m) : A - B - C - A

Moyenne boucle (Bleue 2 280 m) : A - B - C - D - F - A

Grande boucle (Rouge 3 270 m) : A - B - C - D - E - F - A

Arrivée (950 m) : A - B + ligne droite d'arrivée

PARCOURS



LES DISPOSITIONS COMMUNES A CHAQUE EPREUVE FEDERALE

CATEGORIES D'AGE 2015-2016

La licence omnisports annuelle de la FSGT est valable :

- soit du 1^{er} septembre au 31 août = **saison sportive**
- soit du 1^{er} janvier au 31 décembre = **année civile**

La saison sportive en athlétisme va du 1^{er} septembre au 31 août. **Le changement de catégories suit le rythme de la saison sportive et s'effectue au 1^{er} septembre.**

- La saison hivernale de cross et indoor F.S.G.T. commence en novembre/décembre.
- Les clubs FSGT organisateurs de courses hors stade (inscrites à des challenges) ont libre choix dans l'application des catégories pour la période septembre / octobre.

- **Les enfants de la catégorie Minimus ne participent pas aux compétitions**

CATÉGORIES	ANNÉES de NAISSANCE
MINIMOUS / MINIPOUS	né(e)s en 2010 et 2011
MOUSTIQUES	né(e)s en 2007 / 2008 / 2009
POUSSIN(E)S	né(e)s en 2005 et 2006
BENJAMIN(E)S	né(e)s en 2003 et 2004
MINIMES	né(e)s en 2001 et 2002
CADET(TE)S	né(e)s en 1999 et 2000
JUNIORS	né(e)s en 1997 et 1998
SENIORS 1	né(e)s entre 1987 et 1996
SENIORS 2	né(e)s entre 1977 et 1986
VÉTÉRANS 1	né(e)s entre 1967 et 1976
VÉTÉRANS 2	né(e)s entre 1957 et 1966
VÉTÉRANS 3	né(e)s entre 1947 et 1956
VÉTÉRANS 4	né(e)s entre 1942 et 1946
VÉTÉRANS 5	né(e)s en 1941 & avant



CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

ET DE QUALIFICATION AUX ÉPREUVES

Règles administratives et financières

- L'affiliation du club à la FSGT pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre "**F.S.G.T. – Athlétisme – Présentation ACIPAPS**" doit être apposé (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de "non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". **A tout moment d'une compétition**, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. **peuvent demander la présentation de la licence.**
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les normes et modalités** précisées ci-après et rappelées dans les plaquettes d'information.
- Le club doit être en règle de **tous les aspects financiers.** **Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.**
- Les frais d'engagements doivent obligatoirement être joints aux demandes de qualification (**chèques à l'ordre de la FSGT) sans remboursement en cas de non participation.**)
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement participer aux compétitions **avec le maillot du club** pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste... portant le nom du club) doit être porté lors de **la remise des récompenses.**

Critères et demandes de qualification

La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T. est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquants réguliers appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales. Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus.

Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés
- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves, **des dérogations sont acceptées par la CF2A.**

En fonction des épreuves, **les critères de sélection** sont les suivants :

<i>Championnats de France FSGT</i>	<i>Épreuves qualificatives obligatoires</i>
CROSS COUNTRY Minimes → Vétérans	Cross départemental <u>et</u> cross régional FSGT : les athlètes sont directement qualifiés. En cas de non-participation à un des 2 cross qualificatifs, une demande de repêchage est possible avec la participation à 1 autre cross FSGT du calendrier de la saison en cours.

Les demandes de qualification et d'engagement

En fonction des moyens informatiques dont disposent les commissions départementales ou régionales, la CF2A met sur le site la liste des athlètes qualifiés (référence les championnats départementaux et régionaux). Les clubs acceptent ou refusent ces qualifications **en confirmant la liste de leurs athlètes engagés avec envoi du règlement financier et de la liste des officiels pour le jury.**

En cas d'impossibilité à avoir la liste informatique des athlètes qualifiés, **les clubs doivent adresser leur demande auprès de la commission départementale ou régionale** (formulaire papier" ou formulaire "excel") **qui l'examine, la valide et l'adresse à la CF2A** en respectant les dates mentionnées.

Aucun engagement ne sera effectué directement auprès de la CF2A ; **aucun engagement ne peut se faire sur place, même si le club a fait venir l'athlète au championnat.**

La liste des engagés pourra être consultée avant l'épreuve sur le site fédéral : [**www.fsgt.org**](http://www.fsgt.org) --> Activités sportives --> Athlétisme. Aucune performance ne sera indiquée sur cette liste. Les refus de qualification seront précisés aux clubs concernés par courrier ou courriel.

Au-delà des compétitions organisées par une commission départementale ou régionale (championnat, challenge, etc.), toute compétition organisée par un club affilié à la F.S.G.T. et reconnue par sa commission départementale peut être incluse dans le calendrier FSGT officiel. Ces compétitions peuvent être ouvertes à des non licenciés F.S.G.T. mais devront répondre à un minimum de critères : mentionner clairement qu'il s'agit d'une compétition de la F.S.G.T. - appliquer les règlements techniques et sportifs de la F.S.G.T. - adresser l'information à tous les clubs F.S.G.T. de sa région.

Remarques :

- Participer, signifie aussi bien la participation effective à une épreuve en tant qu'athlète, que le fait d'avoir tenu un poste d'officiel lors d'une compétition.
- Cas des nouveaux licenciés : la demande de qualification peut être sollicitée à condition qu'ils aient participé au "tour précédent" du championnat pour lequel la demande est faite.

-

Protocole de Remise des Récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces disposition.

Droits d'engagement dans les épreuves nationales de la FSGT

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent **en totalité** à la Commission Fédérale des ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget "organisation" de ces épreuves (information, frais d'affranchissement, propagande, location partielle ou totale de certaines installations, frais techniques...) sans oublier les récompenses :

- Médailles d'OR, d'ARGENT et de BRONZE et maillots de "CHAMPION de FRANCE FSGT"
- Coupes des compétitions par équipes
 - Repas des officiels (remboursés au prix coûtant aux organisateurs)

Épreuves	Taux d'engagement fédéraux
CROSS COUNTRY	• 3,50 € pour les Cadets – Juniors – Seniors – Vétérans
MINIMES à VÉTÉRANS	• 2,50 € pour les Minimes

REGLEMENTATIONS SPECIFIQUES DES EPREUVES FEDERALES...

En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc.)

la CF2A se réserve le droit de modifier et d'adapter les réglementations suivantes.

Les clubs, athlètes et officiels concernés seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.

Championnat de France FSGT de CROSS COUNTRY

Minimes - Cadets - Juniors - Seniors 1 - Seniors 2 - Vétérans 1 - Vétérans 2 - Vétérans 3 - Vétérans 4 - Vétérans 5

CLASSEMENTS INDIVIDUELS = Aucun changement de catégorie n'est permis

- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES = Aucun changement de catégorie n'est permis

- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chaque athlète des trois premières équipes, par épreuve et par catégorie précisées ci-dessous.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chaque athlète de la première équipe de chaque catégorie précisée ci-dessous sauf minimes.

Catégories	Féminines	Masculins
Minimes (par comité)	5	5
Cadets	3	3
Juniors	3	3
Seniors 1 & 2 confondus (scratch)	3	4
Vétérans 1	3	4
Vétérans 2	3	3
Vétérans 3/4/5 confondus (scratch)	3	3

- Les Minimes participent à ce championnat en tant qu'équipe de Comité (et non de club) ; ils sont engagés par leur club en précisant le Comité d'appartenance.
- En classement par équipes, les trois premières équipes (classement sur 5 athlètes) reçoivent une coupe.

Championnats de France FSGT de CROSS COUNTRY

DIMANCHE 28 FEVRIER 2016

- FEUILLE D'ENGAGEMENT HOMMES – FEMMES (rayez les mentions inutiles)

UNE FEUILLE PAR CATEGORIE D'AGE ET PAR SEXE POUR LE MEME CLUB

Comité	
Club	

<i>Cadets</i>		<i>Juniors</i>		<i>Seniors 1</i>		<i>Seniors 2</i>	
<i>Vétérans 1</i>		<i>Vétérans 2</i>		<i>Vétérans 3</i>		<i>Vétérans 4</i>	

Dossards	Noms	Prénoms	N° Licence	Date Licence	Place Région	Année naissance

Nom et adresse du correspondant:

Tél : _____ *Mobile :* _____

Email : _____ @ _____

A retourner à la commission départementale ou régionale

- AUCUN ENGAGEMENT DIRECT DE CLUB NE SERA ACCEPTE
- LES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES DEVRONT AVOIR TRANSMIS LES ENGAGEMENTS DE LEURS CLUBS A LA
FEDERATION POUR LE **LUNDI 08 FEVRIER 2016**
- FSGT – CFA2 – 14 RUE SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX – athletisme@fsgt.org

3,50 € (pour les cadets, juniors, seniors, vétérans) xengagé(es) =€

2,50 € (pour les minimes) xengagé(es) =

NOTES